



Charg.e de projet en agriculture urbaine

Date d'entrée en poste : 6 avril 2020

Type de poste : saisonnier, temps plein

Durée du contrat : 30 semaines du 13 avril au 6 novembre 2020

Date limite pour postuler : **16 mars 2020 9h00**

Horaire : 35 heures / semaine (principalement de jour et parfois en soirée)

Salaire, selon la politique salariale en vigueur.

**** Seul.e.s les candidat.e.s éligibles à la subvention salariale « Expérience de travail » d'Emploi-Québec pourront être retenu.e.s.**

Envoyez par courriel, votre curriculum vitæ accompagné d'une lettre de présentation à Sylvie Chamberland, coordinatrice du volet agriculture urbaine par courriel : sylvie@carrefouralimentaire.org

UN MOT SUR LE CARREFOUR ALIMENTAIRE CENTRE-SUD

Le Carrefour alimentaire Centre-Sud œuvre à améliorer l'accès à une alimentation saine pour tous, développer les compétences alimentaires des citoyens.nes et soutient le développement d'un système alimentaire local, écologique et solidaire. À travers l'agriculture urbaine, il vise à faire connaître le cycle de la fourche à la fourchette et créer une relation saine avec l'alimentation. Le CACS c'est, entre autres : le Marché solidaire Frontenac, des cuisines collectives, des ateliers, un programme d'engagement et de nombreuses activités en agriculture urbaine.

1. FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

- En collaboration avec la coordinatrice du volet agriculture urbaine, planifier les activités estivales liées aux jardins
- Mettre en place un nouveau jardin
- Assurer les plantations, l'entretien et l'animation des jardins autres collectifs du CACS
- Mettre sur pied et dispenser une gamme d'activités éducatives sur l'agriculture à différents publics (0-5 ans, enfants, adultes, aînés)
- Mobiliser les citoyens autour des activités en agriculture urbaine et la saine alimentation

2. TÂCHES ET ACTIVITÉS

Animation et entretien horticole

- Accompagner différents groupes (jeunes, adultes, aînés) dans la planification et l'entretien de leur jardin
- Réaliser les achats et fournir le matériel nécessaire aux activités dans les jardins
- Assurer un climat d'entraide, de plaisir et d'apprentissage au sein des groupes
- Développer une série d'ateliers de vulgarisation horticole dont le but est d'autonomiser les jardiniers et de les sensibiliser aux bienfaits alimentaires et environnementaux de l'agriculture urbaine
- Assurer une planification et un entretien optimal des jardins collectifs intégrant la gestion de la fertilisation et un contrôle phytosanitaire.

Gestion participative interne

- Assurer l'évaluation des activités sous sa responsabilité et rédiger un bilan
- Contribuer au développement de la vie associative de l'organisation
- Effectuer toutes autres tâches liées au bon fonctionnement des opérations et au développement d'activités destinées aux membres et clientèles cibles.

3. CRITÈRES DE SÉLECTION

- Formation ou expérience en horticulture / agriculture urbaine
- Connaissance des plantes potagères et de l'entretien écologique des jardins
- Capacité de vulgarisation et d'animation
- Initiative, autonomie et capacité d'organisation
- Posséder des intérêts pour les enjeux liés à la sécurité alimentaire ainsi que le développement social, économique et communautaire
- Atout : expérience en coordination et résidence dans le quartier Centre-Sud
- **OBLIGATOIRE : être admissible à la subvention Expérience de travail d'Emploi Québec** et avoir d'obtenir une lettre attestant cette admissibilité directement auprès de votre bureau local d'Emploi-Québec.

Les personnes visées par le volet Expérience de travail sont celles qui ont des difficultés à intégrer le marché du travail et qui, en l'absence d'une intervention, sont à risque de chômage prolongé. Elles doivent s'inscrire dans l'une des catégories suivantes :

- *les prestataires de l'assurance-emploi;*
- *les prestataires d'une aide financière de dernier recours;*
- *les personnes qui n'ont pas accès à un régime public de soutien du revenu (ex. : assurance-emploi, aide financière de dernier recours);*
- *les participants au Programme de soutien pour les travailleurs âgés;*
- *les participants au programme Soutien financier aux mineures enceintes;*
- *les participants au Programme alternative jeunesse.*